DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
REUNION DU 15 OCTOBRE 2025
ADHESION AU REGIME GENERAL D'ASSURANCE CHOMAGE

N° de Délibération : 2025-31

Réunis le 15 octobre 2025 à 15h30 en visio-conférence sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Malika CHERRIERE, Amandine D'OLEON, Christine EVEN, Audrey GADENNNE, Patricia GADY DUQUESNE, Sophie GAUGAIN et messieurs Antoine CASINI, Xavier CHARLES, Fabien ACHARD DELALUARDIERE et Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Sophie DE GIBON, Florence MAZIER, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL et monsieur David FONTAINE.

Nombre de membres en exercice	16
Nombre de membres présents	10
Nombre de pouvoirs	/
Nombre de votants	10

*****

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2024-34 du 10 décembre 2024 relative à la création d'un budget annexe et d'une régie dotée de l'autonomie financière relative aux activités lucratives de Normandie Equine Vallée,

VU la délibération n° 2025-09 relative à la création de postes pour le développement des activités dans le cadre de la régie,

CONSIDERANT que la réglementation prévoit qu'un employeur public peut adhérer au régime d'assurance chômage pour ses agents non titulaires ou non statutaires et y contribuer au même titre qu'un employeur de droit privé,

CONSIDERANT que cette adhésion révocable est conclue par contrat pour une durée de 6 ans reconductibles, signé entre l'employeur et l'Urssaf, pour le compte de l'Unedic,

Le comité syndical de Normandie Équine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de Mme la présidente,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE à l'unanimité Mme la Président à transmettre à l'URSSAF une demande d'adhésion révocable au régime d'assurance chômage pour ses agents contractuels

AUTORISE Mme la Présidente à procéder à toutes les formalités afférentes.

La Présidente du syndicat mixte
Malika CHERRIERE

Malika CHERRIERE

Certified by yousign

Accusé de réception en préfecture
014-200025344-20251015-2025-31-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025